

Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique : le département de la Vienne



compas

Mai 2024

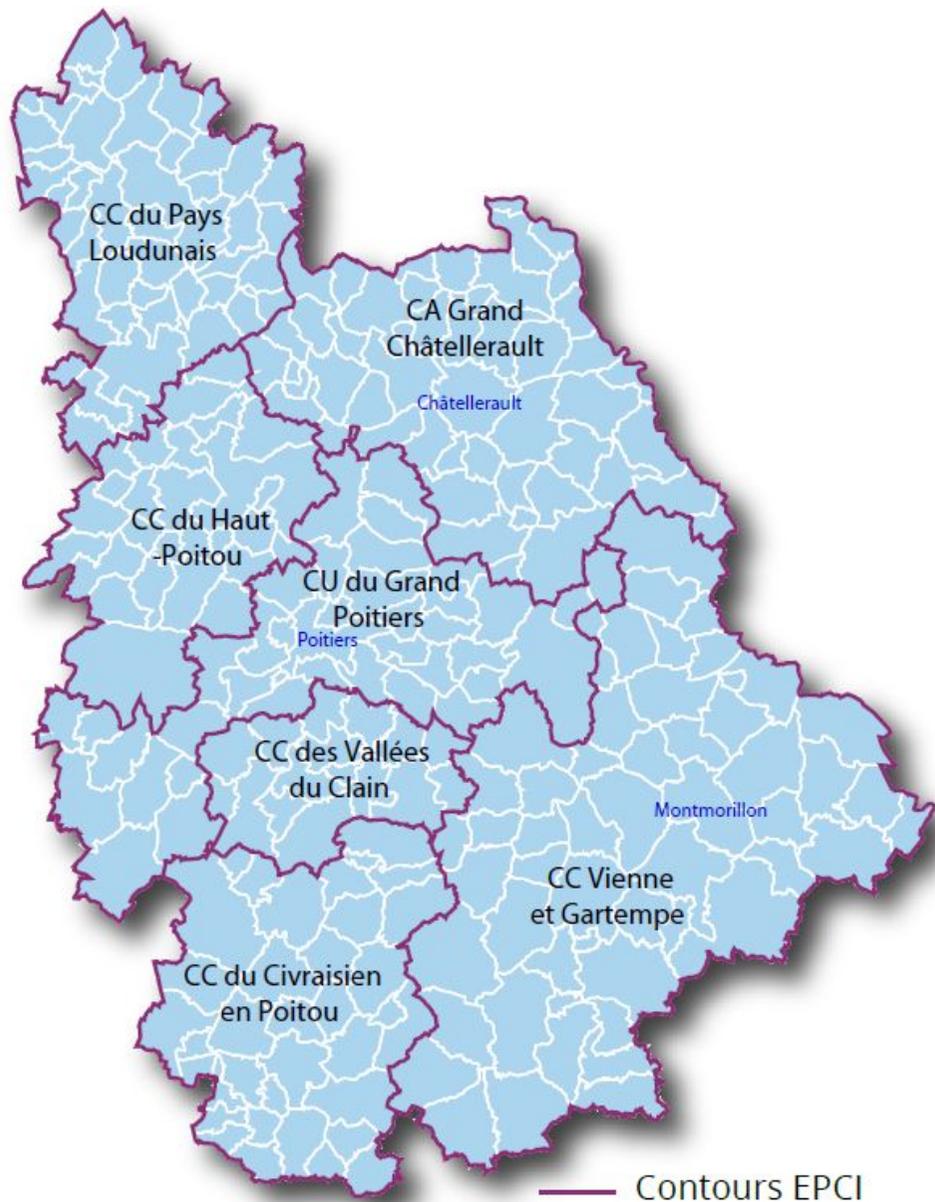
Déroulé de la

Le territoire	3
La fragilité numérique : éléments de contexte	5
Mesurer la fragilité numérique: l'indice de rupture face au numérique	9
Typologie des territoires	19
Les réponses existantes face aux fragilités numériques	28
Conclusion	35
Annexes	40



La Vienne

Source : Limites administratives IGN, 2022



La Vienne compte au dernier recensement **439 385 habitants contre 434 887 habitants au recensement 2015**.

Cette croissance de population est essentiellement due à un **solde migratoire positif** (différence entre arrivées et départs) qui progresse de nouveau alors que le solde naturel (différence entre naissance et décès) stable.

On observe un **vieillessement de la population**. Les **60 ans et plus constituent aujourd'hui près de 29% des habitants contre 27%** au dernier recensement. L'isolement résidentiel progresse et 24% des 60 – 74 ans vivent seuls contre 22% au précédent recensement.

Dans le même temps, le **département connaît une situation contrastée en matière de précarité**. Si à l'échelle départementale, le taux de pauvreté (60% du revenu médian) est de 15%, il est de 24% à Châtelleraut, de 26% à Poitiers mais de 8% à Vendevre du Poitou.

Sur certains indicateurs la situation nationale apparaît plus favorable qu'au niveau national. L'indice de chômage (cat A, B et C) est de 15,4% contre 17% en France hexagonale. Enfin, 14% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

A cette diversité de population correspond des besoins en matière numérique également divers que nous allons qualifier dans le document ci après.

La Vienne

Source : Limites administratives IGN, 2022



La Vienne compte **6 Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**.

Parmi eux :

- Le quartier **“Beaulieu”** et **“Bel Air”** à Poitiers,
- Les quartiers **« Chateaufort Centre-ville »**, **“Lac Renardière Ozon”** à Châtelleraut,
- Le quartier **« Couronnerie Saint Eloi »** à Bruxerolles
- Le quartier **« Trois cités »** à Saint Benoit

Une **part important de la population de ces quartiers cumulent des fragilités importantes, en matière d'accès à l'emploi, de conditions de vie, de mobilités.**

Le profil social de la population induit donc des besoins en matière d'accès et d'usage du numérique qui justifie que l'on se penche sur la fragilité de ces populations.

Cadrage général sur la fracture numérique

En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Au début des années 2000, seule la moitié de la population française se connectait à Internet en lien avec le développement des outils numériques qui ont contribué à ce virage.

Les usages évoluent

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à une **désaffection des français pour cet équipement**. Cependant, si **89% de la population dispose désormais d'un ordinateur, des différences liées au milieu social s'observent**. Ces derniers sont seulement 60% à être équipés d'un ordinateur contre 97% pour les plus diplômés.

La fracture numérique change de visage progressivement, et apparaît plus nuancée dans ses formes. Ainsi, les plus âgés qui étaient souvent pointés comme les premières « victimes » de la fracture numérique sont plus internautes que le passé. En effet, les plus de 70 ans restent moins souvent internautes (63%) que les 18-24 ans (100%), mais leur nombre n'a cessé de progresser. De même, on constate une augmentation progressive du taux d'équipement des seniors en smartphone ou en ordinateur ces dernières années. **96% des 60-69 ans disposent désormais d'un smartphone ou d'un ordinateur et 69% des 70 ans et plus.**

Les seniors sont désormais aussi des populations connectées.

1/ Baromètre du numérique, CREDOC, édition 2022

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

Assurément, non. Aujourd'hui encore, bien que la quasi-totalité de la population utilise Internet quotidiennement, **54% des Français déclarent rencontrer au moins un frein pour l'utilisation d'Internet.**

Ce taux s'est même accru ces dernières années. Le confinement lié à la **COVID 19** qui a vu une grande partie de la population basculer vers de nouveaux usages numériques n'a pas eu les mêmes effets pour tout le monde. **71% des cadres estiment avoir progressé dans leur maîtrise des outils numériques durant cette période, contre seulement 38% des non diplômés.**

La fracture numérique se maintient et concerne aussi les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

La fracture numérique a également évolué dans ses formes, passant d'une question uniquement centrée sur l'accès et l'équipement, à une problématique nouvelle et mal perçue jusqu'à présent, celle de l'usage.

Comme évoqué plus haut, sous l'angle de l'équipement, la fracture numérique se réduit, notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale.

Sous l'angle de l'usage cependant celle-ci est toujours d'actualité et touche aussi bien les plus âgés, que les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », **concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire.** Familiers des réseaux sociaux ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. **Sur ce point, le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.**

L'accès aux droits et le numérique

Les enquêtes annuelles réalisées par le CREDOC, l'ARCEP et l'ANCT¹ font apparaître que le premier usage du numérique pour les individus est celui de la gestion des fonctions administratives (Impôts, recherche d'emploi, ouverture de droits,...). Ainsi, les démarches administratives deviennent de plus en plus fréquemment l'usage privilégié des internautes. Dès lors, il n'est pas surprenant que les autorités administratives cherchent à privilégier ce mode de contact avec leurs utilisateurs/usagers. Les périodes de confinement ont également accentué cette tendance.

Cependant, nous ne sommes pas tous égaux face à cette réalité. C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'usage du numérique pour les ménages et sur leurs besoins d'accompagnement en leur direction au regard des nécessités d'usage. Ainsi, il est paradoxal d'observer que les français qui ont le plus besoin d'internet pour ouvrir et gérer leurs droits sont aussi ceux qui en ont la maîtrise la plus faible.

Ceux qui utilisent très facilement les nouvelles technologies sont des ménages pour lesquels la seule obligation administrative annuelle est celle de la déclaration des revenus. D'autres situations peuvent ponctuellement se présenter (carte d'identité, passeport, carte grise, allocations familiales,...) mais elles concernent tous les français. Par contre, peu de cadres supérieurs, peu d'ingénieurs doivent formuler un renouvellement d'inscription au fichier de la demande de logement social ou faire une demande d'APL en ligne ou encore « pointer » numériquement à Pôle Emploi.

La crise sanitaire met en évidence les différences d'accès, d'usage et de maîtrise des nouvelles formes de communication. Il existait préalablement des écarts entre les citoyens selon leur maîtrise de la langue française ou tout simplement de la lecture ou de l'écriture. Il ne faut pas oublier que 11,5% des jeunes en France ont des difficultés de compréhension de l'écrit (test Journées Défense-citoyenneté, 2018), dont presque la moitié (5%) ont des difficultés sévères. Ces difficultés seront amplifiées lors de l'usage des plateformes numériques. En effet, aux difficultés de compréhension de textes s'ajoutent des difficultés face à l'usage des outils. Le parti pris est celui d'un numérique qui rend plus facile l'accès à l'information. Si cela est le cas pour une très grande majorité des français, à l'inverse il complexifie cet accès pour les autres.

Le développement de l'e-administration est l'occasion pour l'Etat et les services de réduire les temps passés en « face à face » avec les administrés. Les plateformes numériques doivent remplacer la relation humaine directe (à l'image de ce que tend à devenir la télémédecine pour les déserts médicaux ou dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19).

La réduction du nombre de personnes disponibles pour l'accompagnement dans l'accès aux droits est significative. Des ordinateurs dans des halls de mairies se substituent à la permanence d'un grand nombre d'acteurs de la réponse sociale.

Force est d'admettre cependant que des réponses ont émergé ces dernières années : conseillers numériques France Services, Maison France Services, etc. Elles apportent un premier niveau de réponse essentielle et majeure pour les habitants concernés. Sont-ils suffisamment calibrés pour répondre à l'entièreté des besoins ? Les ressources présentées sont-elles suffisamment pérennes ? Deux questions qui pèsent sur la montée en compétence des ménages les plus éloignés du numérique.

L'e-administration et les réactions des ménages

Le travail mené depuis des années par le CREDOC offre à la société française une parfaite approche des enjeux du numérique en matière d'accès aux droits. Chaque année, le CREDOC questionne plus de 2 000 adultes sur l'usage du numérique afin d'alimenter son rapport annuel. Les questions permettent notamment d'appréhender le degré d'équipement des ménages, leur usage ou non usage et les difficultés qu'ils rencontrent. Croisé avec des variables caractérisant la population, le rapport permet notamment de développer des axes d'intervention prioritaires pour certains publics.

37% de la population trouve que les relations avec l'administration se sont détériorées, essentiellement sous l'effet de la numérisation des démarches administratives. L'INSEE a récemment mis en exergue que **32% des français ont déjà renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne, et cela essentiellement parce que cela leur paraissait trop complexe.**

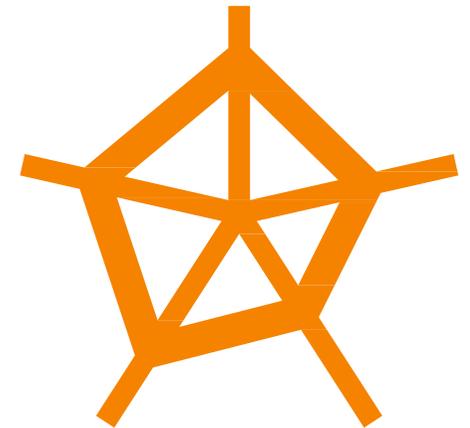
Parmi les ménages qui observent une évolution dans leurs relations avec les administrations, les populations les plus âgées sont celles qui expriment la plus forte progression en termes de complexité (pour les trois quarts des répondants de plus de 60 ans). De même, ce sont les personnes non diplômées ou ayant un BEPC (ou brevet des collèges) qui ressentent le plus fortement cette complexité ainsi que les personnes ayant un faible revenu. C'est également le cas pour les communes rurales ou les communes qui ont moins de 20 000 habitants.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2020, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. **Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont également beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus, ils progressent moins rapidement.** Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. **Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone du fait des contraintes financières (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration). L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages.** Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans et les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

L'ensemble de ces sujets restent mal mesurés au niveau local. Celui-ci reste néanmoins l'échelon le plus approprié pour apporter des réponses en proximité aux besoins des habitants. Mesurer les fragilités est donc un levier majeur d'action.

L'indice de rupture face au numérique @Compas : comment mesurer la fragilité numérique



Mesurer la fracture numérique localement



Comment mesurer la fragilité numérique ?	p.10
Baromètre de l'indice de fragilité numérique	p.12
QP du département de la Gironde	p.17
Les typologies des communes du département	p.19
Les réponses aux fragilités repérées	p.28
Conclusion	p.35
Annexes	p.40

Comment mesurer la fragilité numérique ?

Pour **approcher la réalité de la fracture numérique et apporter des éléments d'objectivation pour les territoires de façon à les accompagner dans l'élaboration de leurs politiques publiques en matière d'inclusion numérique, le COMPAS a élaboré un indice chiffré.**

Cet indice se fonde sur l'identification de profils repérés nationalement et localement comme pouvant rencontrer des fragilités vis-à-vis du numérique. Ces fragilités peuvent relever du simple usage du numérique (se servir de l'ordinateur, comprendre l'environnement bureautique, etc.) ou bien de l'usage administratif du numérique.

Il s'agit donc de repérer des publics pouvant présenter des fragilités vis-à-vis du numérique compte tenu de leur profil. C'est là une première étape devant permettre aux acteurs de s'interroger sur les publics qu'ils rencontrent ou non localement et de questionner l'offre existante au regard des besoins potentiels.

L'approche proposée repose sur les caractéristiques de la population. Les dimensions physiques ont été mises de côté ici. Il ne sera ainsi pas question du **taux d'équipement des ménages en ordinateur ou smartphone** qui n'est pas disponible à l'échelle infra départementale. Il ne sera **pas non plus question du taux de connexion des ménages (et notamment du taux de raccordement à la fibre)**. Si cette donnée est disponible à l'échelle locale, **elle n'apporte en effet à ce jour qu'une information incomplète pour l'analyse puisqu'elle traduit en effet davantage un raccordement potentiel au très haut débit, plutôt qu'un accès effectif au très haut débit.**

Rappelons que cette approche peut être couplée par l'engagement d'études plus qualitatives permettant d'approfondir le type de besoins formulés par les publics.

Les données présentées tout au long de l'étude se centreront donc sur l'indice de rupture face au numérique développé par le COMPAS. Celui est composé de cinq critères.

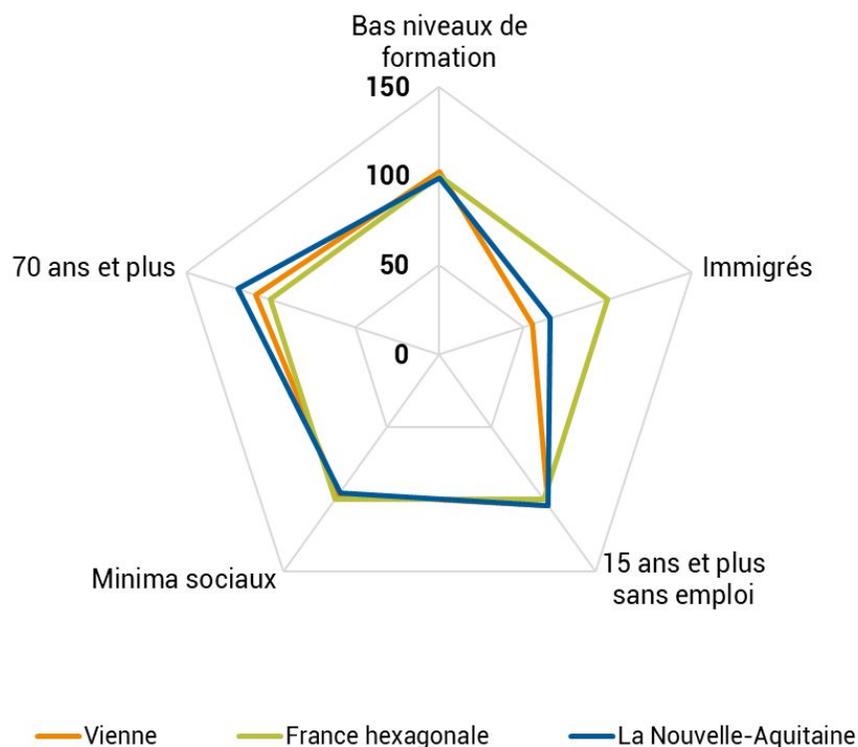
Les 5 indicateurs de l'indice de fragilité numérique @COMPAS

Les cinq indicateurs utilisés pour la construction de l'indice se basent à la fois sur les enseignements des études nationales (notamment les différentes éditions du « *baromètre du numérique* », ainsi que l'étude de France stratégie « *les bénéficiaires d'une meilleure autonomie numérique* »), mais aussi sur les retours d'expérience de terrain issus des différents groupes de travail animés par le COMPAS.

1. **Les 70 ans et plus** : toutes les études montrent qu'il s'agit encore aujourd'hui de la population la moins connectée et la plus en distance avec les outils numériques. Ses besoins d'accompagnement sont plus importants.
2. **Les populations immigrées**: au sens de l'INSEE, il s'agit d'une personne à la nationalité étrangère, née à l'étranger et résidant en France. Cette notion peut recouper des situations très diverses. Cependant, cela peut s'accompagner de situations sociales moins élevées, d'un besoin de réalisation de démarche importante et qui, compte tenu de la dématérialisation, peuvent accentuer le frein lié à la barrière de la langue.
3. **Les 15 ans et plus sans emploi** : cela peut concerner des actifs sur le marché du travail qui, compte tenu du fonctionnement actuel du marché de l'emploi, peuvent avoir des démarches administratives régulières à réaliser en ligne.
4. **Les bénéficiaires des minima sociaux** : c'est une notion préférée à celle de taux de pauvreté parce qu'elle est plus disponible sur des petites échelles. Au même titre que les personnes sans emploi, être bénéficiaire des minima sociaux c'est être amené à faire valoir un certain nombre de droits (APL, RSA, etc.) qui se réalisent en ligne. C'est aussi, peut-être, avoir des difficultés pour s'équiper pour des raisons budgétaires (ordinateurs, imprimante, smartphone).
5. **Les bas niveaux de formation** : les études le montrent, être peu qualifié est souvent associé à une moins grande maîtrise des usages « experts » du numérique, et donc rencontrer davantage de difficultés pour les démarches administratives liées à l'emploi ou aux prestations sociales.

Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



Lecture : La part de personnes immigrées parmi la population totale de la Vienne est 1,8 fois moins élevée que celui de la France hexagonale.

L'indice de rupture numérique est de 12 pour la Vienne contre 11 en Nouvelle-Aquitaine et 15 en France hexagonale : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale et très proche de la situation régionale.

L'indice nous montre que :

- la part des personnes de **bas niveaux de formation** (27% contre 26%), est **semblable** dans la Vienne par rapport au département et la France hexagonale
- la part des **bénéficiaires de minima sociaux** et des 15 ans et plus **sans emploi** est **équivalente** aux tendances départementales
- la **part des 70 ans et plus est inférieure à celle de la région** (14,6% contre 16%),
- la part des **immigrés est plus faible**, tant par rapport au département que par rapport au national.

On retrouve en Vienne les éléments caractéristiques des populations du fait d'une fragilité plus forte sur le marché du travail et du vieillissement de la population.

Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine, comme au niveau départemental, une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique potentielle de ces territoires.

Dans le contexte de la Vienne, et compte tenu de cet indice, trois groupes de territoires apparaissent:

1. La zone centrale du département (groupe 1), celle présentant -à l'exception des centres urbains- des fragilités potentielles plutôt faibles :

- Cette zone regroupe la « CU du Grand Poitiers », les « CC du Haut Poitou » et des « Vallées du Clain ». Ces communes se caractérisent par un indice de fragilité plutôt faible, à l'exception des centres urbains (Poitiers en particulier) ou de communes marquées par des taux de pauvreté importants (Mirebeau, Lusignan). Ces dernières se dénotent de ce fait par un indice de fragilité face au numérique plus élevé.

2. Les communes rurale du sud du département (groupe 2) au sein de laquelle les fragilités numériques sont fortes

- On y trouve une grande partie des communes des « CC du Civraisien en Poitou » et de la « Vienne et Gartempe », et en particulier celles en bordure de la Charente et de la Haute-Vienne (de Voulême à Liglet en passant par Mauprévoir). Les indices de fragilité y sont les plus élevés du département,
- Une partie des communes de ce groupe présente à l'inverse très peu de fragilités numériques potentielles.

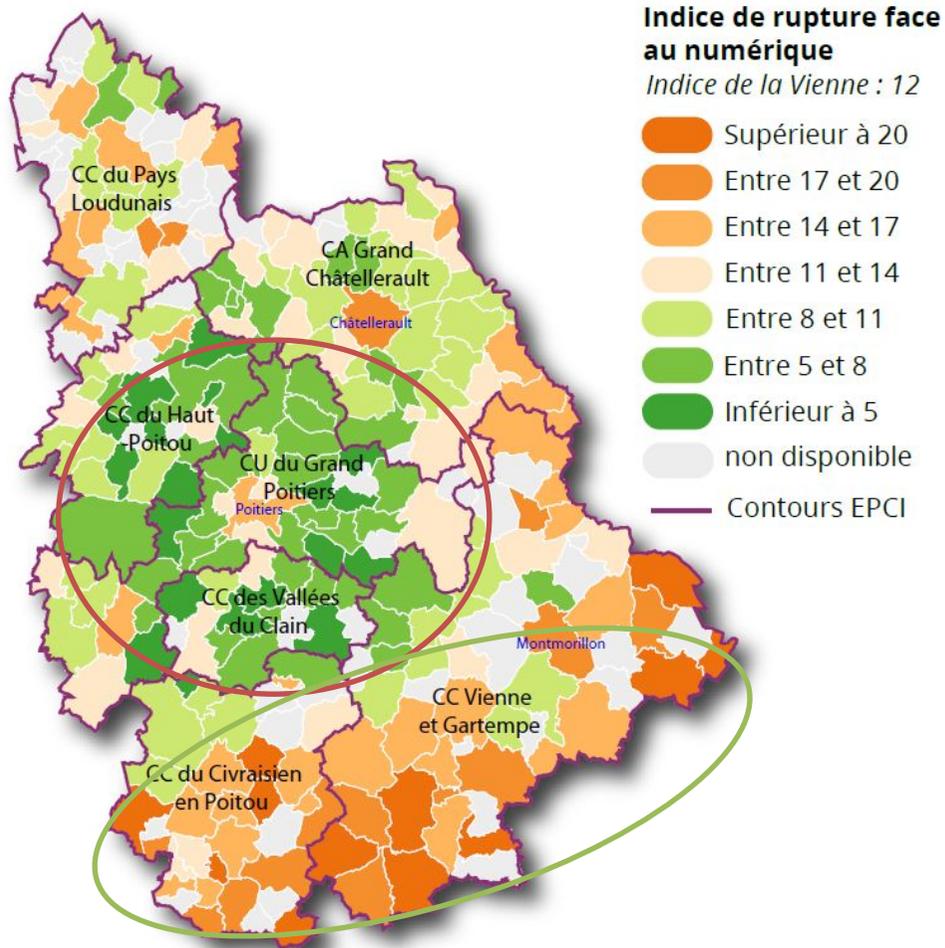
3. Le nord ouest du département qui présente un profil mixte en matière de fragilité numérique:

- Est concernée ici la « CA du Grand Châtelleraut » et la « CC du Pays Loudunais ». Dans ces territoires aux profils mixtes se trouvent des communes aux indices élevés (Châtelleraut, Loudun), aux côtés de communes aux indices plus faibles (Usseau, Antran).

Indice de rupture numérique dans la Vienne : une situation variable selon les territoires

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



Les populations en fragilité numérique sont globalement moins représentées dans la zone centrale du département (groupe 1)

- Les « CU du Grand Poitiers », les « CC du Haut Poitou », et des « Vallées du Clain » présentent des indices de fragilité inférieurs aux valeurs départementales. Cet indice est de 7 pour les CC du « Haut Poitou » et des « Vallées du Clain ». Il est de 11 pour la « CU du Grand Poitiers ».
- Néanmoins, les villes de Poitiers, Mirebeau et Lusignan, Buxerolles ou Chasseneuil du Poitou, accueillent davantage qu'ailleurs des populations très diverses socialement, et se distinguent donc des autres par des indices de fragilité plus élevés.

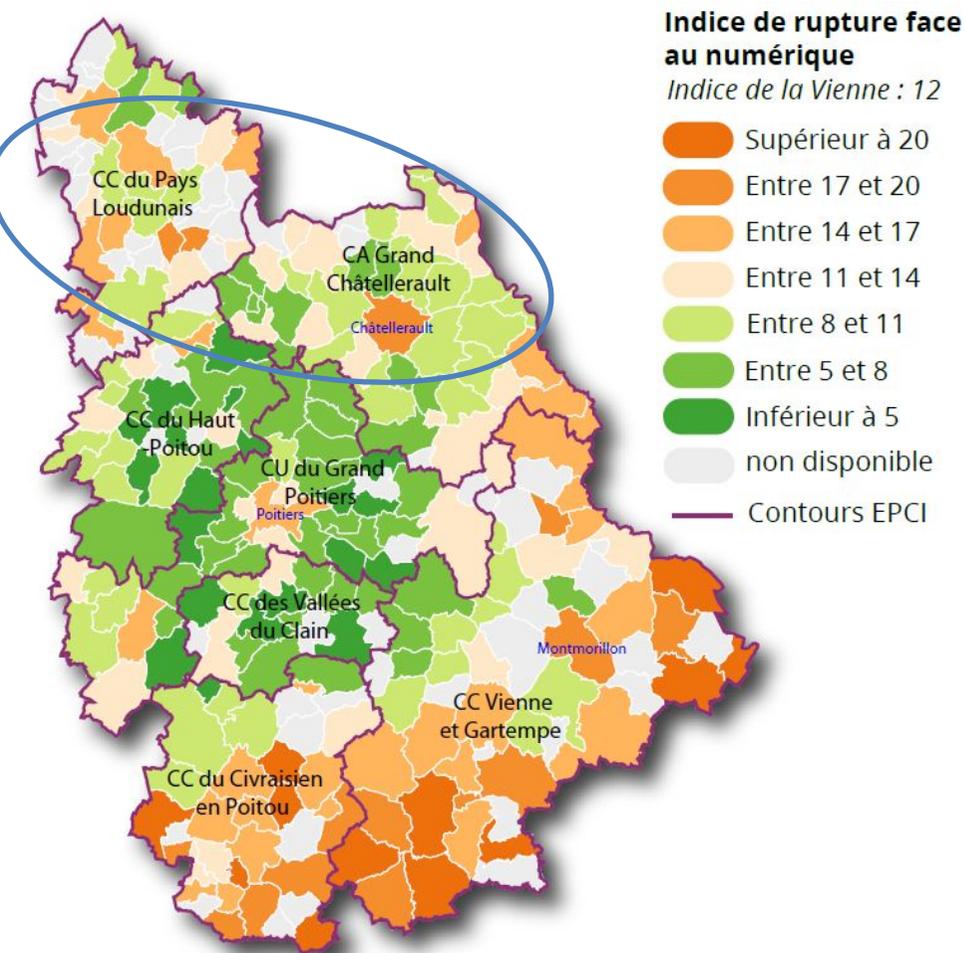
Les communes rurales du sud du département (groupe 2) se caractérisent par une fragilité forte, et sont structurées par :

- Une plus forte présence des ménages âgés, des ménages peu qualifiés ou sans emploi.
- Une plus forte proportion des populations immigrées qui peuvent rencontrer des fragilités numériques plus fortes que d'autres catégories de population (liées à barrière de la langue notamment).

Indice de rupture numérique dans la Vienne : une situation variable selon les territoires

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



Enfin des territoires aux profils plus mixtes en matière de fragilité numérique se trouvent dans le secteur Nord du département (groupe 3) :

- Cela concerne les « CA du Grand Châtelleraut » et la « CC du Pays Loudunais ».
- Ainsi, les communes de Châtelleraut, mais aussi Loudun, Moncontour, Pouant ou Saint-Rémy-sur-Creuse présentent des indices de fragilité potentielle face au numérique élevés. Cela est dû à la présence de populations pauvres ou peu qualifiées et de seniors de plus de 70 ans.
- A l'inverse, dans ces EPCI, se trouvent aussi des communes aux indices de fragilité face au numérique intermédiaires, plus proches des tendances départementales (Saint Gervais, Saint Germain les trois Clochers, Ceaux-en-Loudun), voire sensiblement inférieurs (dans la périphérie de Châtelleraut par exemple).

Indice de rupture numérique de la Vienne: une situation variable selon les territoires

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des EPCI de la Vienne

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
		CC des Vallées du Clain	7	4 426	22,2	632	2,3	10 029	46,0	630	5,8
CC du Haut-Poitou	7	7 278	23,9	734	1,8	14 509	43,3	869	5,0	5 043	12,1
CU du Grand Poitiers	11	29 720	22,3	14 016	7,1	86 730	52,5	9 328	9,6	24 234	12,3
CC du Civraisien en Poitou	14	6 759	31,5	1 790	6,6	12 724	55,4	988	7,9	5 409	19,9
CC Vienne et Gartempe	14	11 040	35,1	2 242	5,8	18 255	54,8	1 238	6,7	8 021	20,6
CA Grand Châtelleraut	13	19 603	30,7	3 990	4,8	37 536	54,2	4 431	11,4	14 178	17,0
CC du Pays Loudunais	13	6 586	34,5	689	2,8	11 149	54,5	834	7,5	4 168	17,1
La Vienne	12	85 411	26,7	24 093	5,5	190 931	52,1	18 310	8,9	64 286	14,6
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

Valeur inférieure à celle de la Vienne

Valeur proche de celle de la Vienne

Valeur supérieure à celle de la Vienne

- **Deux traits communs caractérisent les intercommunalités accueillant des populations présentant des fragilités potentielles avec le numérique** : le lien à l'emploi d'un côté (de par la surreprésentation des personnes peu qualifiées ou sans emploi), le vieillissement de l'autre (par la présence de seniors de 70 ans et plus).
- La « CU du Grand Poitiers » et la « CC du Civraisien en Poitou » se distinguent par une **plus forte part d'immigrés dans la population**, tandis que la « CA du Grand Châtelleraut » se caractérise quant à elle par un **plus fort taux de ménages bénéficiaires des minima sociaux**.

- **Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes :**
 - Taux de pauvreté,
 - Moins grande insertion sur le marché du travail,
 - Plus forte proportion de personnes immigrées,
 - Plus forte proportion de jeunes peu qualifiés,

De ce fait, **les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants.** Ainsi, les besoins en matière d'accompagnement peuvent également être plus importants puisque ces populations sont plus enclin à avoir besoin de réaliser diverses démarches administratives.

Un focus sur les QPV permet alors de montrer que ces quartiers et leurs populations présentent des difficultés particulières qui nécessitent une attention spécifique de la part des acteurs locaux.

Dans la Vienne, les 6 QPV se situent dans 4 communes : Poitiers, Buxerolles, Saint Benoît et Châtellerault.

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des quartiers prioritaires de la Vienne

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
QP Châtelleraut - Lac Renardières Ozon	23	1 771	40,2	1 039	15,8	3 374	67,1	837	29,0	961	14,6
QP Châtelleraut - Châteauneuf Centre Ville	17	1 176	30,4	566	10,9	2 527	57,8	651	21,2	684	13,1
QP Poitiers - Bel Air	20	460	35,8	278	14,7	938	64,0	224	25,1	287	15,2
QP Poitiers, Saint-Benoît - Trois Cités	21	1 823	33,2	1 538	17,8	4 624	64,0	969	21,3	1 166	13,5
QP Poitiers, Buxerolles - Couronneries Saint-Eloi	20	3 215	33,6	2 560	17,8	7 273	62,9	1 715	23,1	1 841	12,8
QP Poitiers - Beaulieu	17	750	27,0	657	16,1	1 970	56,9	520	21,1	335	8,2
La Vienne	12	85 411	26,7	24 093	5,5	190 931	52,1	18 310	8,9	64 286	14,6
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

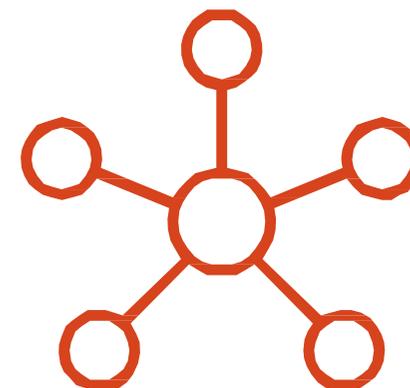
Valeur inférieure à celle de la Vienne

Valeur proche de celle de la Vienne

Valeur supérieure à celle de la Vienne

- Parmi les 6 QPV du département, **4 présentent des fragilités bien plus élevées que celles du département.**
- La **faible qualification** et un **moindre accès à l'emploi des habitants** sont des **facteurs communs** à ces territoires, tout comme la **part des immigrés** ou le nombre de ménages **bénéficiaires des minima sociaux.**
- Dans le **quartier « Bel Air » à Poitiers**, l'enjeu du **vieillissement de sa population** se pose plus fortement compte tenu de la plus forte proportion de 70 ans et plus parmi la population.

Les typologies de territoires



Qu'est-ce qu'une typologie ?

Il s'agit d'une méthode qui permet de résumer l'information statistique et proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des mécanismes de dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que :

1. Les territoires soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe,
2. Les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles.

Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches en termes de précarités socio-économiques des populations résidentes.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales. **Elle reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement.**

Pourquoi réaliser une typologie des territoires en lien avec l'indice de rupture avec le numérique ?

Mesurer la fragilité numérique et apporter une réponse utile aux acteurs, c'est aussi proposer une vision fine des populations résidant dans les communes.

Pour cela, la réalisation d'une typologie de territoires est un outil utile car elle permet :

1. De **mieux caractériser les besoins potentiels des habitants au regard de leur profil**. Un jeune en recherche d'emploi n'a potentiellement pas le même besoin qu'un sénior ou qu'une personne immigrée amenée à effectuer de nombreuses démarches sans maîtrise de la langue.
2. **D'établir ensuite un lien entre la représentation de ces populations et les territoires** pour dépasser un premier niveau de caractérisation produit par l'indice et **s'interroger alors sur le type de réponses locales à élaborer**.

D'un point de vue méthodologique, la typologie de référence en 7 classes à été construite à l'échelle de l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

Chaque classe de territoires a été construite au regard des valeurs régionales à partir d'un grand nombre de critères (liste en annexe) qui permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Typologie des communes de la région de Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

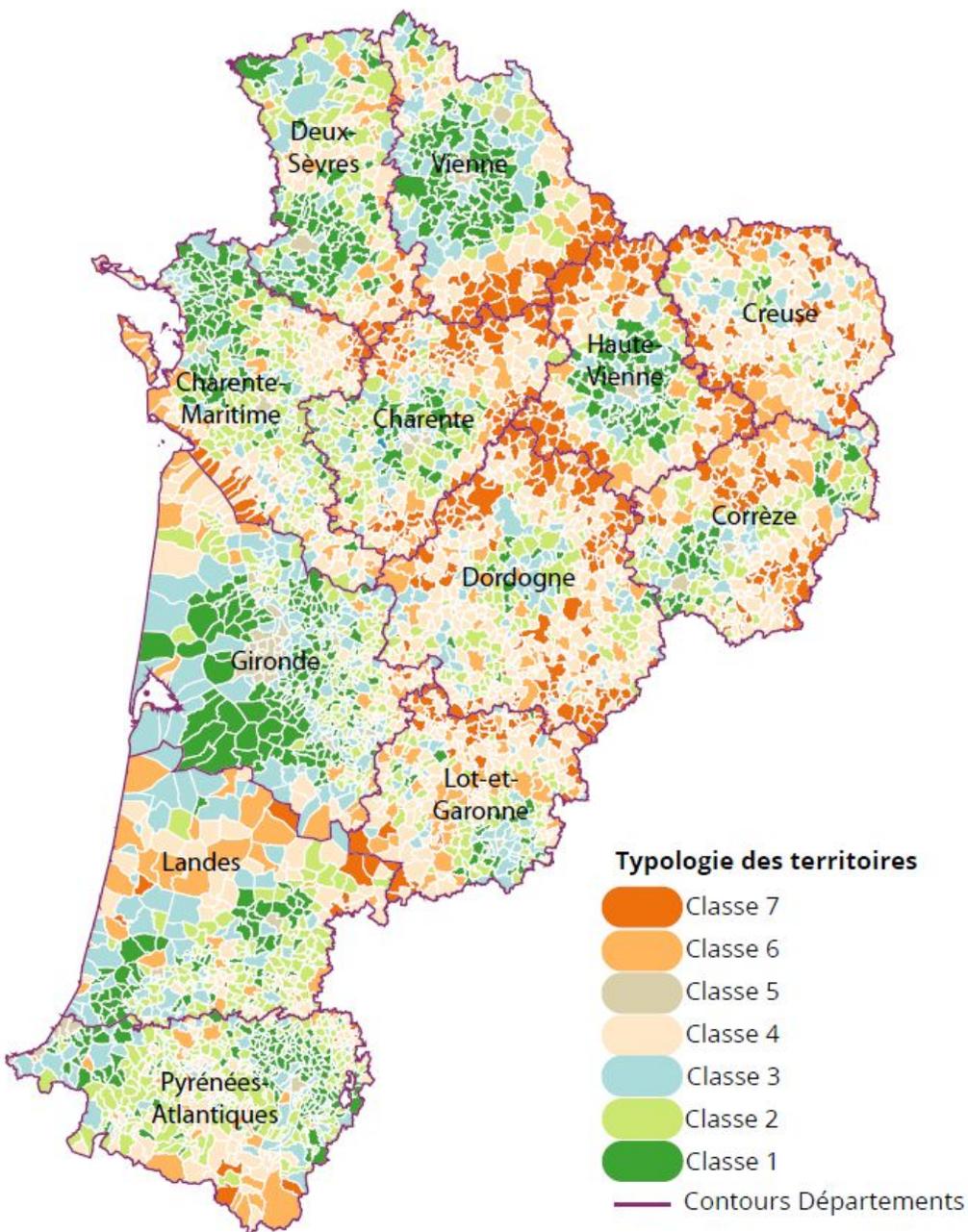
La typologie construite à partir des méthodes présentées précédemment nous montre qu'il **existe une concentration des forts niveaux de fragilité dans les secteurs les plus ruraux de la région (Charente, Vienne, Haute-Vienne, Dordogne, Creuse et Corrèze).**

Cela s'explique par une plus grande présence de personnes âgées, une **moins grande concentration de l'emploi, à une moins forte présence des services publics** (d'accompagnement, mais aussi des transports), etc. qui pénalisent les populations localement dans leur lien avec le numérique.

Toutefois d'autres **zones parfois plus urbaines ou littorales soient concernées par des poches de fragilités importantes, du fait de spécificités liées à leurs populations. C'est notamment le cas des Landes ou des Pyrénées-Atlantiques.**

La Vienne voit coexister dans son territoire des zones très fragiles et des zones peu exposées à la fragilité numérique.

Cette typologie est déclinée ci-après à l'échelle du département, et permet de donner à voir quelles sont les populations les plus exposées.



Typologie des communes de la région Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé

Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population

Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire

Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires

Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole

Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage

Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales

Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie

Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules

Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,

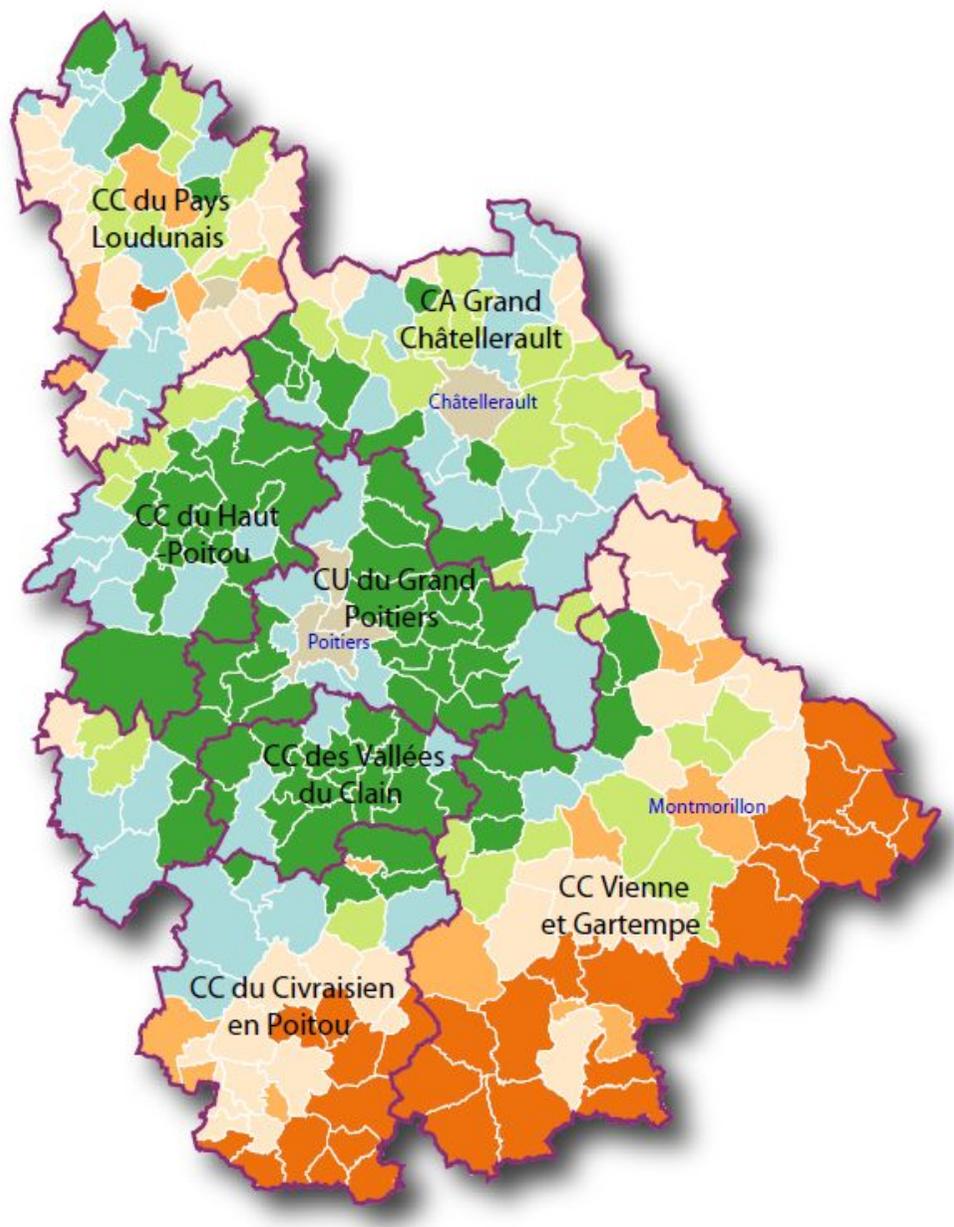
Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale

Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant

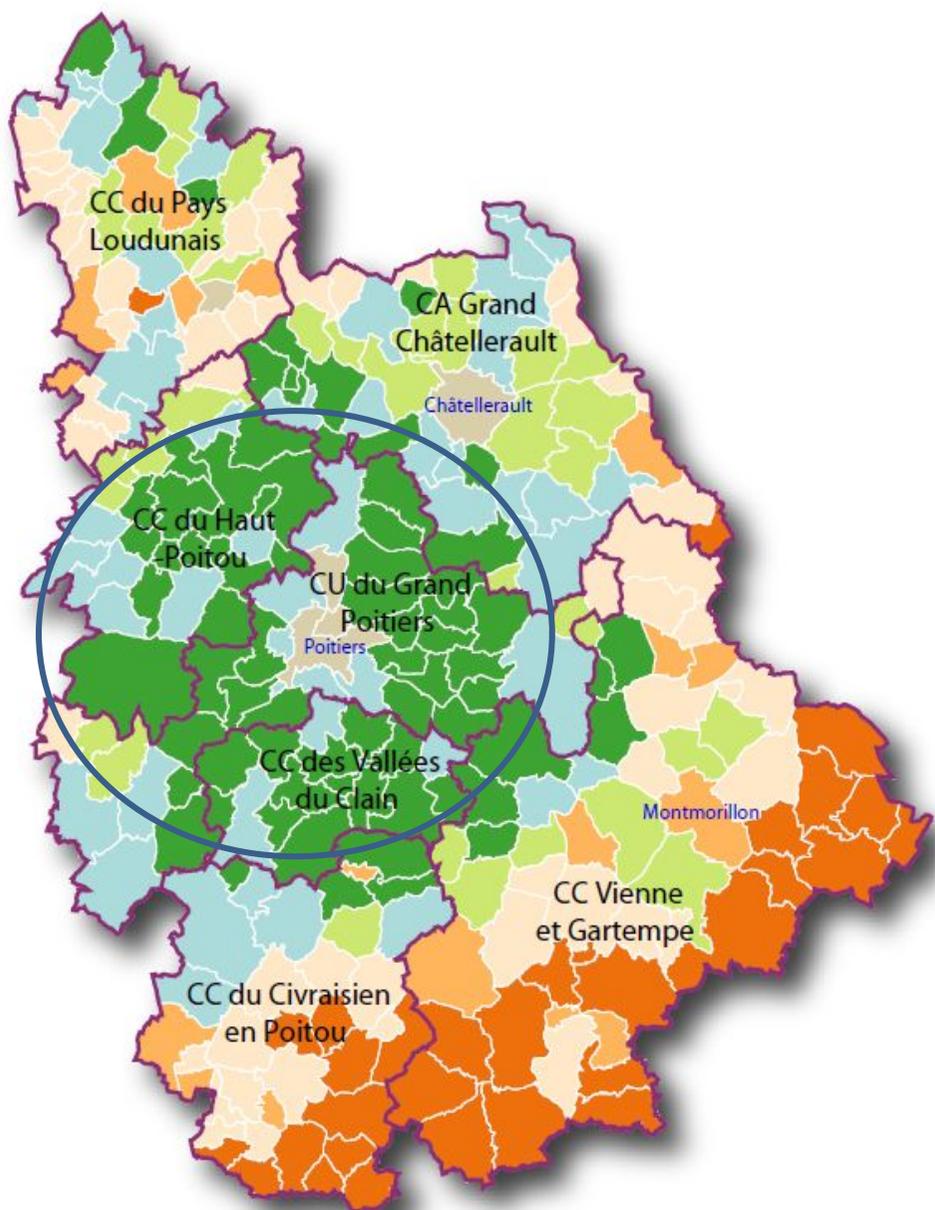
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie



Typologie des communes de la Vienne en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**
Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population
Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**
Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole
Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage
- Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**
Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentés les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules**
Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre
Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**
Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale
Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**
Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant
Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

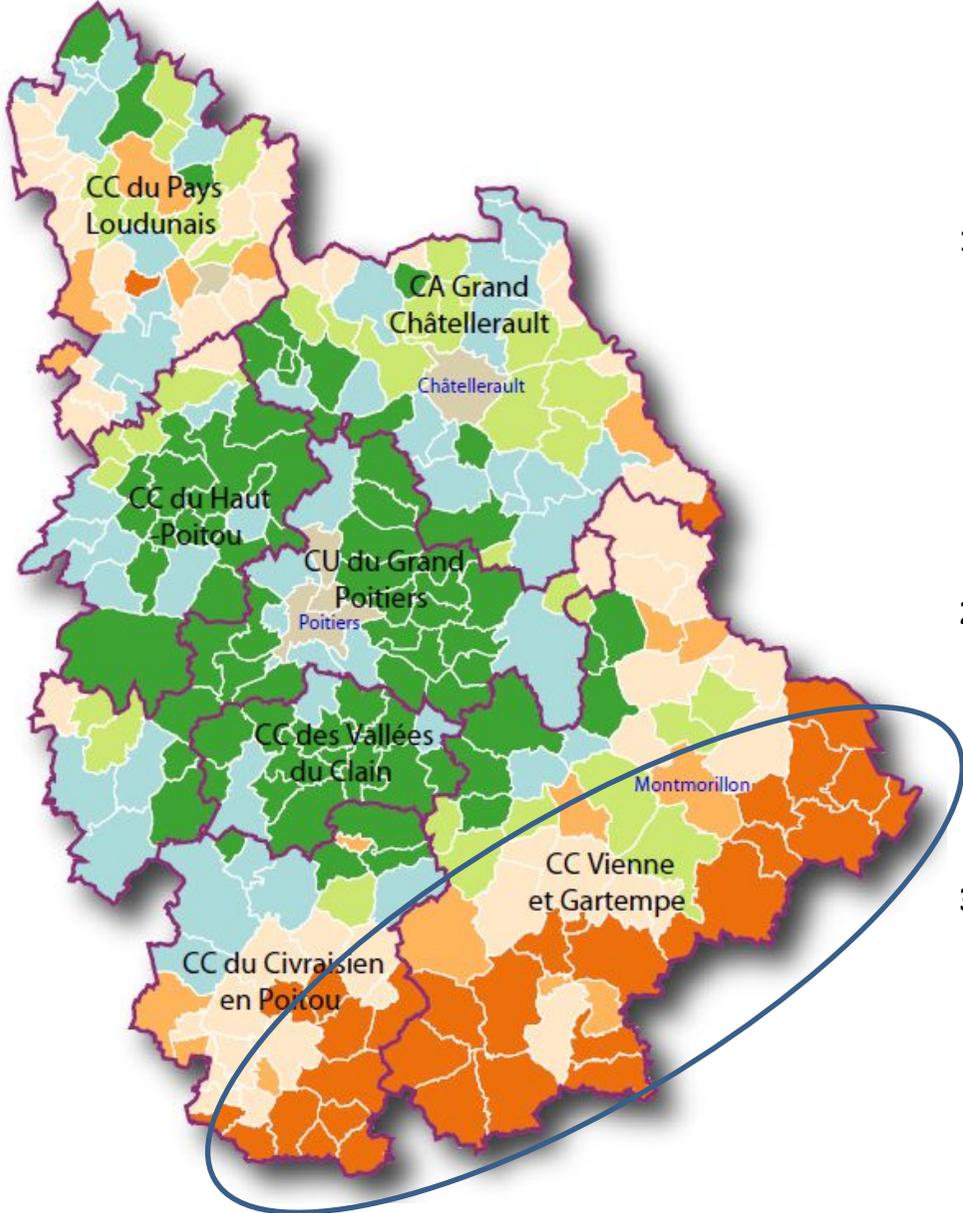


Le centre du territoire (CU « Grand Poitiers », CA du « Haut Poitou », CC des « Vallées du Clain ») **présente un profil nuancé avec trois types de communes aux niveaux de fragilités numériques potentielles globalement peu élevés, malgré quelques exceptions.**

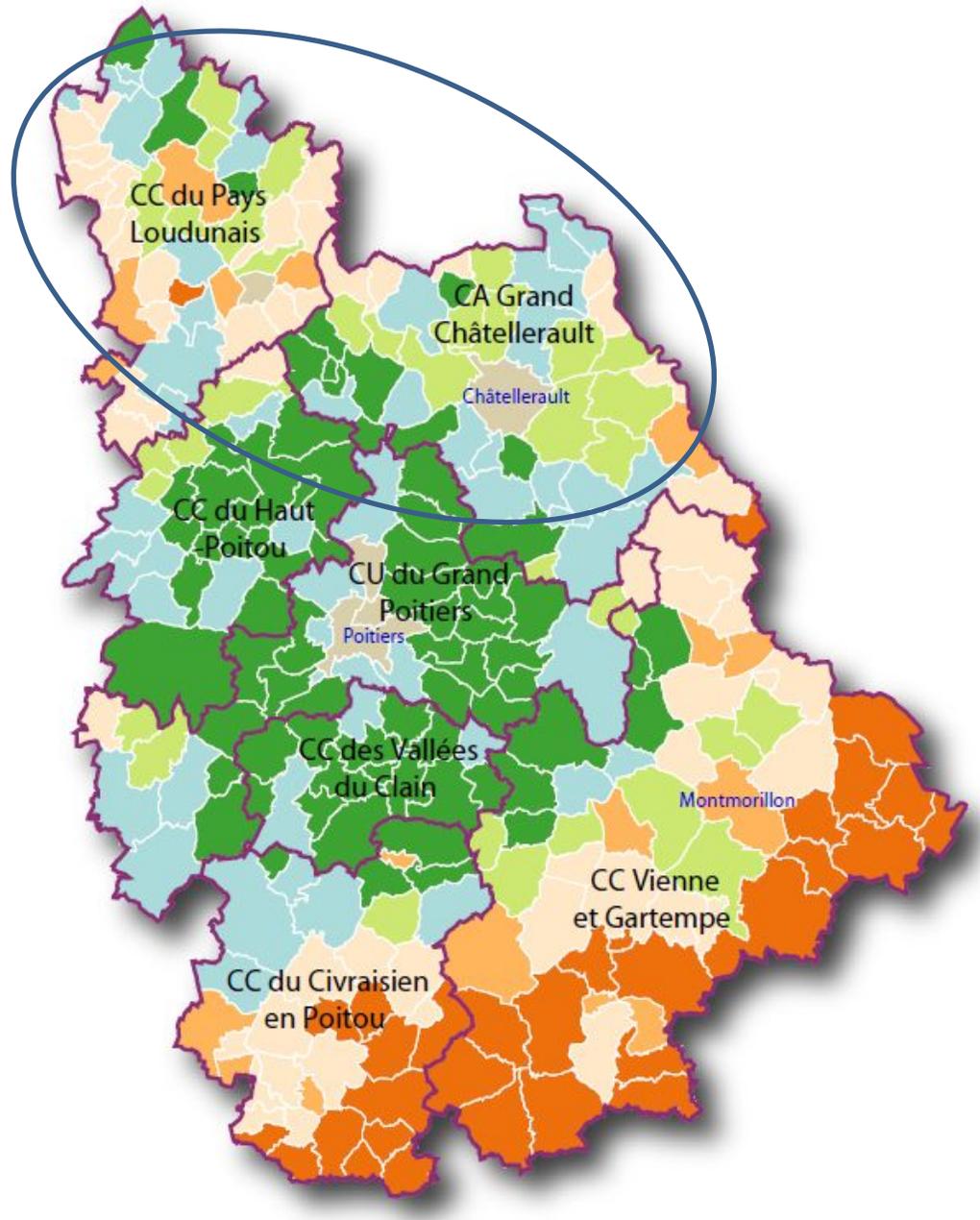
- 1. Les communes composées de populations actives, insérées sur le marché du travail avec des niveaux de vie plus importants (en vert – classe 1). Leurs habitants présentent tendanciellement moins de fragilités potentielles vis-à-vis du numérique.** Cela ne signifie pas que les fragilités numériques n'existent pas, mais simplement qu'elles sont a priori moins importantes qu'ailleurs. On fait référence à des communes comme Coulommiers, Fontaine le Comte, Béruges, Ligugé, Beaumont Saint-Cyr (CU du Grand Poitiers), Boivre-la-Vallée dans la CC du Haut-Poitou, Chiré-en-Montreuil, ou Saint-Martin-la-Pallue (CC du Haut Poitou), Marnay, Marçay, Iteuil ou Dienné (CC des Vallées du Clain).
- 2. Les communes qui présentent des fragilités potentielles modérées en partie due à la surreprésentation des bénéficiaires de minima sociaux ou des familles monoparentales vivant en logements sociaux (bleu clair – classe 3).** Cela concerne des communes autour de Poitiers telles Saint Benoît ou Vendevre du Poitou, Rouillé, Saint Sauvant, Latillé, Ayrion ou Vivonne. Pour la CC du Haut Poitou, il s'agit par exemple des communes de Cherves, Chalandray, Latillé. Pour la CC des « Vallées du Clain » : Vivonne et Smarves.
- 3. Dans ce groupe, trois communes se distinguent par un niveau de fragilité numérique potentiel plus élevé du fait des caractéristiques de leurs populations : Poitiers, Buxerolles et Chasseneuil du Poitou.** Les bas niveaux de formation, les bénéficiaires de minima sociaux, les personnes immigrées y sont plus nombreux qu'ailleurs. Cela induit alors des besoins d'accompagnement au numérique plus importants.

Groupe 2 - Les communes rurales du sud du département

Cette partie du territoire (CC du Civraisien en Poitou et CC Vienne et Gartempe) est celle qui regroupe les plus de populations avec des fragilités importantes, tout en présentant de fortes diversités. Trois types de communes se distinguent:



1. **Les communes où la fragilité potentielle vis-à-vis du numérique est importante (classes 6 et 7) parce que l'ensemble des indicateurs liés à la fragilité numérique y sont surreprésentés (séniors, monoparents, bénéficiaires des minima sociaux, contrats précaires, personnes peu qualifiées). Il s'agit de communes souvent rurales en bordure de la Charente et de la Haute Vienne. Cela concerne les communes de la bande frontalière (de Voulême jusqu'à Liglet).**
2. **Les communes en fragilités plus modérées et liées à la présence de seniors, de personnes sans emploi, de monoparents ou bénéficiaires des minima sociaux (classes 3 et 4). On pense par exemple ici aux communes de Béthines jusqu'à Saint-Pierre-de-Maillé (« Vienne et Gartempe »), ou de Chaunay jusqu'à Champagné-Saint-Hilaire (« Civraisien en Poitou »).**
3. **Quelques communes présentent des niveaux de fragilité inférieurs aux moyennes observées du fait d'une sous représentation des populations exposées à la fragilité (vert foncé et clair). C'est le cas pour les communes de Voulon, Magné ou Brion (CC « Civraisien en Poitou »), de Valdivienne, Lhonnaizé ou Leignes-sur-Fontaine (CC « Vienne et Gartempe »).**



Enfin, les communes de la zone que nous nommons « Nord du département » (CC du « Pays Loudunais », CA du « Grand Châtelleraut »), ainsi que la CC Vals de Saintonge Communauté) présentent un profil très divers. S’y trouve à la fois des communes avec des fortes fragilités (Châtelleraut notamment), et des communes aux fragilités modérées voire faibles.

1. Les populations fragiles sont surtout présentes à Châtelleraut, et dans quelques communes de la CC du Pays Loudunais et appartiennent aux classes 3 à 6. Il s’agit par exemple des communes de Loudun, d’Angliers ou de Marnes. Ces communes se caractérisent par la surreprésentation des seniors, des familles monoparentales. Dans ce contexte, Châtelleraut présente des fragilités plus appuyées avec davantage de personnes bénéficiaires des minima sociaux, davantage de personnes seules également et une surreprésentation des immigrés.
2. Enfin, ces territoires sont marqués par de grandes diversités et sont entourés par des communes très peu marquées par les fragilités face au numérique. On pense ici par exemple aux communes de Bournand, de Saix, d’Antran, de Vellèches ou de Leigné-sur-Usseau.

Les réponses existantes aux fragilités repérées



Pourquoi analyser l'offre de réponse locale ?

L'analyse de la fracture numérique, pour qu'elle soit opérationnelle pour les acteurs, doit permettre d'évaluer la réponse existante, en tentant de déterminer si elle correspond aux besoins identifiés.

C'est l'enjeu de ce troisième moment qui propose de **superposer l'indice de rupture numérique @Compas avec la réponse existante connue.**

Celle-ci est **identifiée à travers la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique (méthode en annexe).**

Sont ainsi pris en compte ces différents lieux comprenant les acteurs apportant souvent différents niveaux de réponses en matière d'accompagnement et de formation au numérique (centres sociaux, médiathèques, associations, etc.). L'offre de médiation itinérante ne peut donc pas être recensée compte tenu de la structure du fichier qui localise la structure à son adresse administrative.

Il s'agit alors d'une première approche qui se base sur un recensement non exhaustif. Sa vocation est de servir de point de repère et d'interrogation aux acteurs de terrain pour la construction de leurs réponses à venir et devra être complétée par la connaissance fine du territoire et de ses ressources.

241 lieux développant des actions concernant l'inclusion numérique sont identifiés par ce biais dans la Vienne.

On distingue parmi ces structures :

- les lieux d'accès et de formation à l'outil numérique
- les lieux d'accompagnement aux démarches numériques
- les lieux de formation aux potentialités offertes par le numérique

L'analyse de leur répartition géographique est réalisée ci-après.

LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MEDIATION NUMERIQUE

Localisation des offres de médiations numériques

Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas, mars 2024

Cette première carte montre une forte présence des structures dédiées à l'inclusion numérique dans le département. Comme ailleurs, l'offre est plus importante dans les centres urbains (Poitiers, Châtelleraut).

Cette carte montre un atout du département : celui d'une **relative adéquation entre les besoins potentiels et la réponse proposée**.

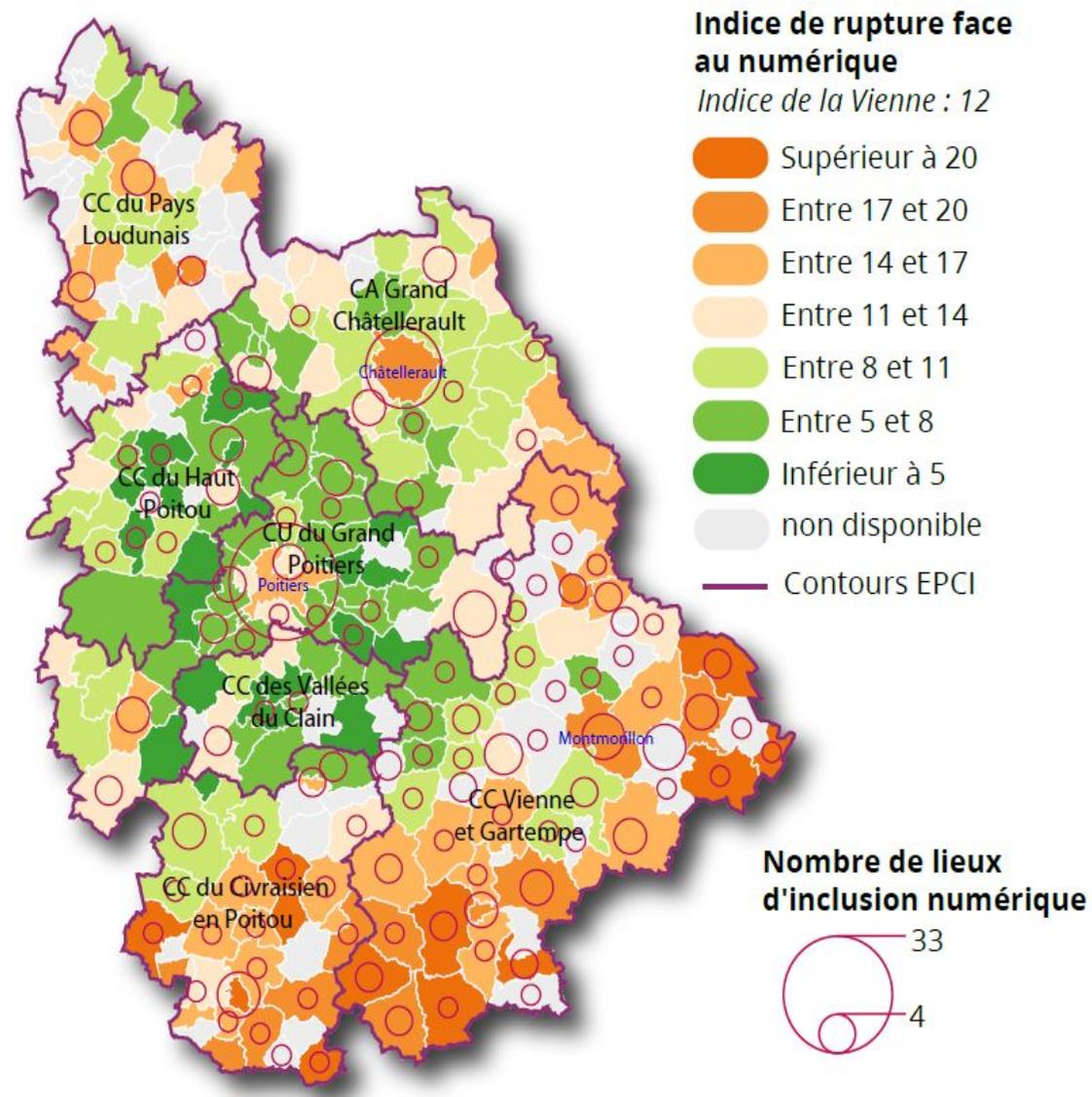
En effet, l'offre est importante là où les fragilités sont potentiellement nombreuses. On le voit notamment dans les CC « du Civraisien en Poitou », et « du Vienne et Gartempe ».

Elle est plutôt dense également dans la zone centrale du département, malgré des besoins a priori moins appuyés qu'ailleurs.

Elle reste plus dispersée dans les communes du Nord Ouest du département, mais semble présente dans les communes fragiles.

Le département n'est pas marqué par la présence de zones blanches en matière de réponses vis-à-vis du numérique.

Les cartes suivantes donnent à voir comment le type d'offre se répartit selon les territoires.



1 - L'ACCÈS A LA FORMATION ET A L'OUTIL NUMÉRIQUE

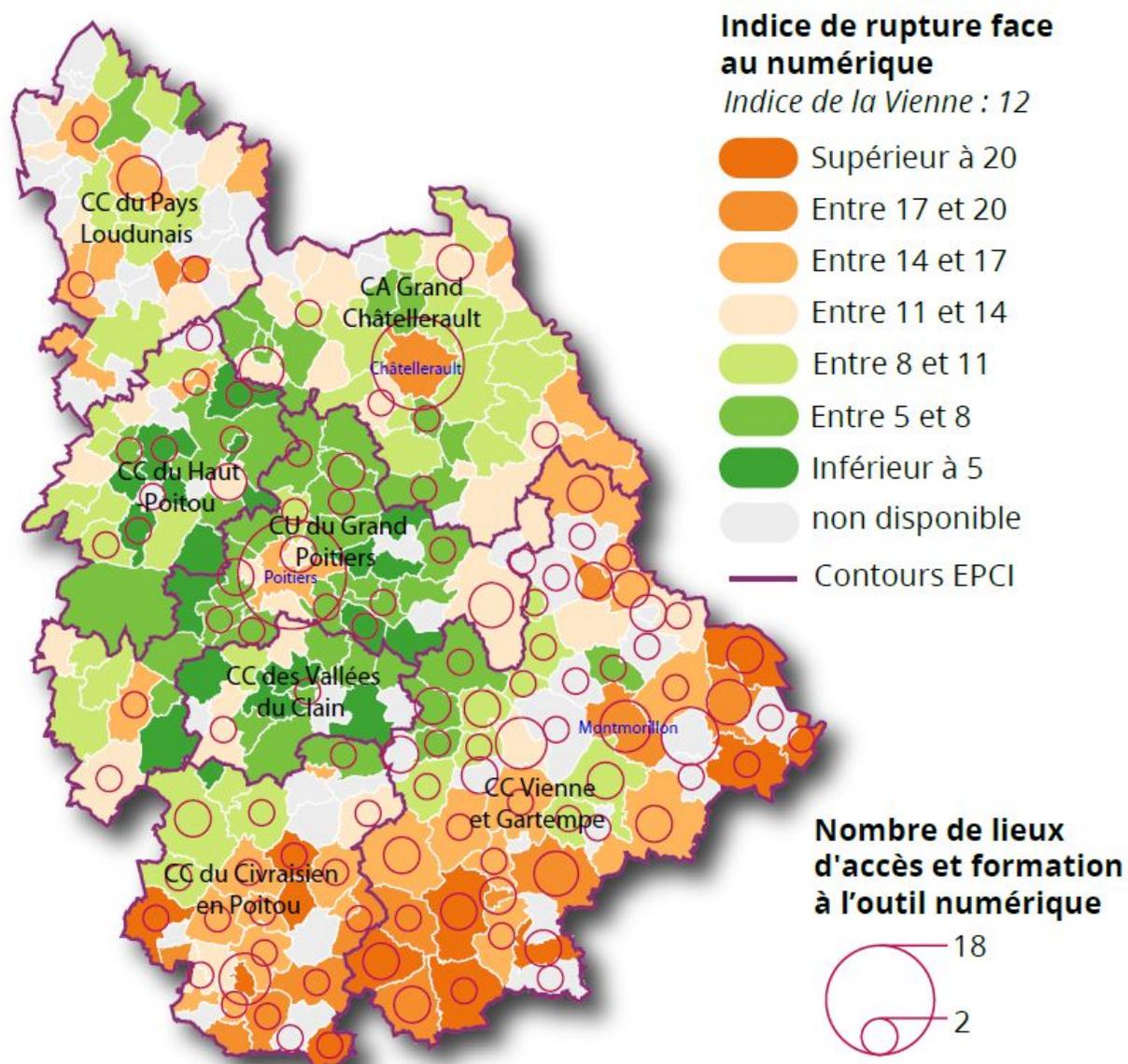
Accès et formation à l'outil numérique :

- Accéder à du matériel
- Accéder à une connexion internet
- Prendre en main un ordinateur
- Prendre en main un smartphone ou une tablette
- Utiliser le numérique au quotidien
- S'équiper en matériel informatique

L'offre en matière de formation à l'outil numérique recoupe celle de l'offre globale.

Elle est très dense dans les communes aux populations potentiellement fragiles vis-à-vis du numérique et ce dans les trois groupes de territoires identifiés précédemment.

Elle est également présente (en moins grand nombre cependant) dans les autres communes du département où les besoins sont peu élevés.



2 - L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES EN LIGNE

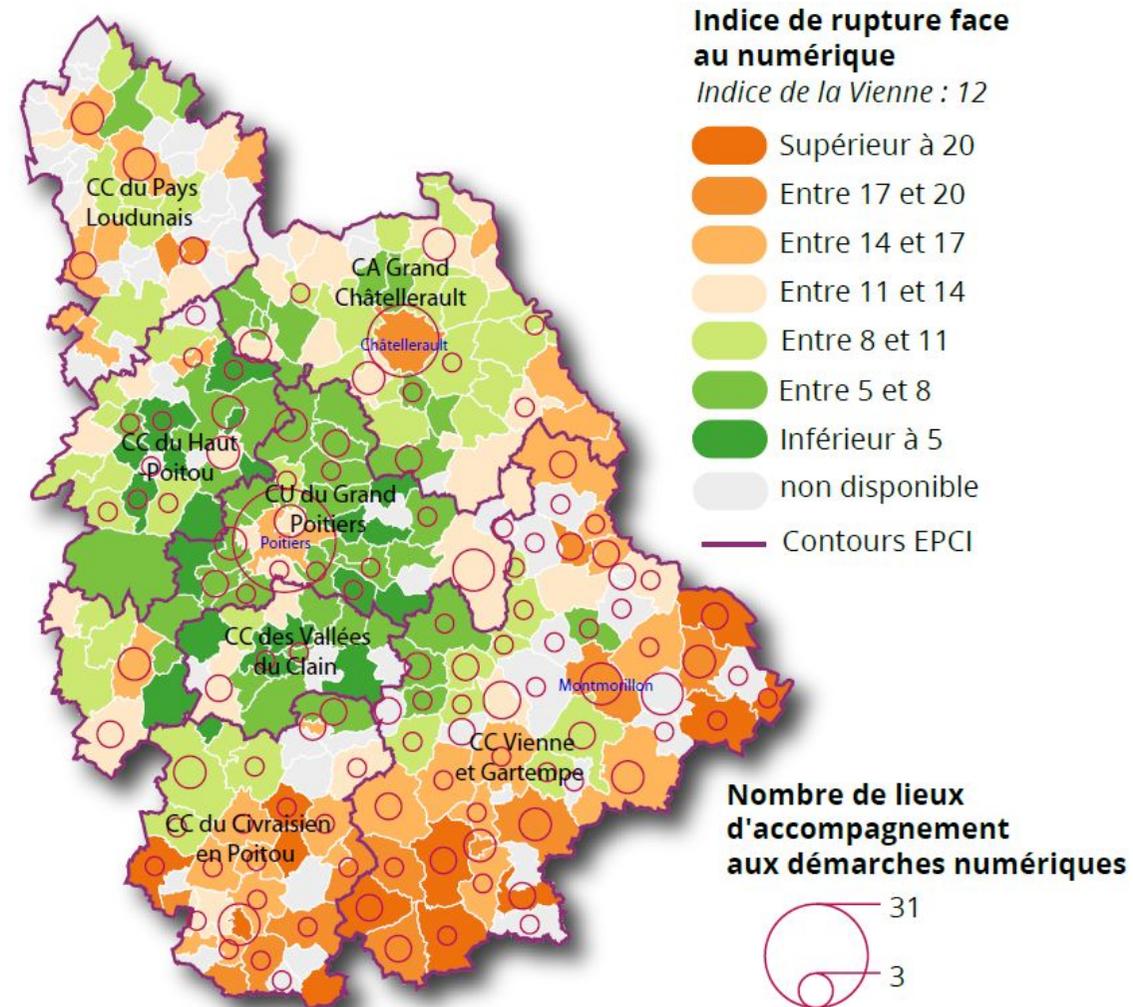
Accompagnement aux démarches numériques :

- Réaliser des démarches administratives avec un accompagnement
- Devenir autonome dans les démarches administratives
- Accompagner les démarches de santé
- Soutenir la parentalité et l'éducation avec le numérique
- Favoriser mon insertion professionnelle

L'offre en matière d'accès aux droits se traduit par la **présence de structures d'accompagnement plutôt importante dans les communes fragiles.**

A priori, les **habitants en fragilités potentielles vis-à-vis du numérique peuvent ainsi accéder aisément à une offre** qui apportent des réponses à leurs besoins et demandes.

Cette carte **est à affiner en fonction du type de services proposés par les structures** pour mieux appréhender le type de réponses aux besoins des habitants.



3 - L'OFFRE DE FORMATION AUX POTENTIALITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

Profiter des potentialités offertes par le numérique :

- Créer avec le numérique
- Créer et développer mon entreprise
- Promouvoir la citoyenneté numérique
- Approfondir ma culture numérique

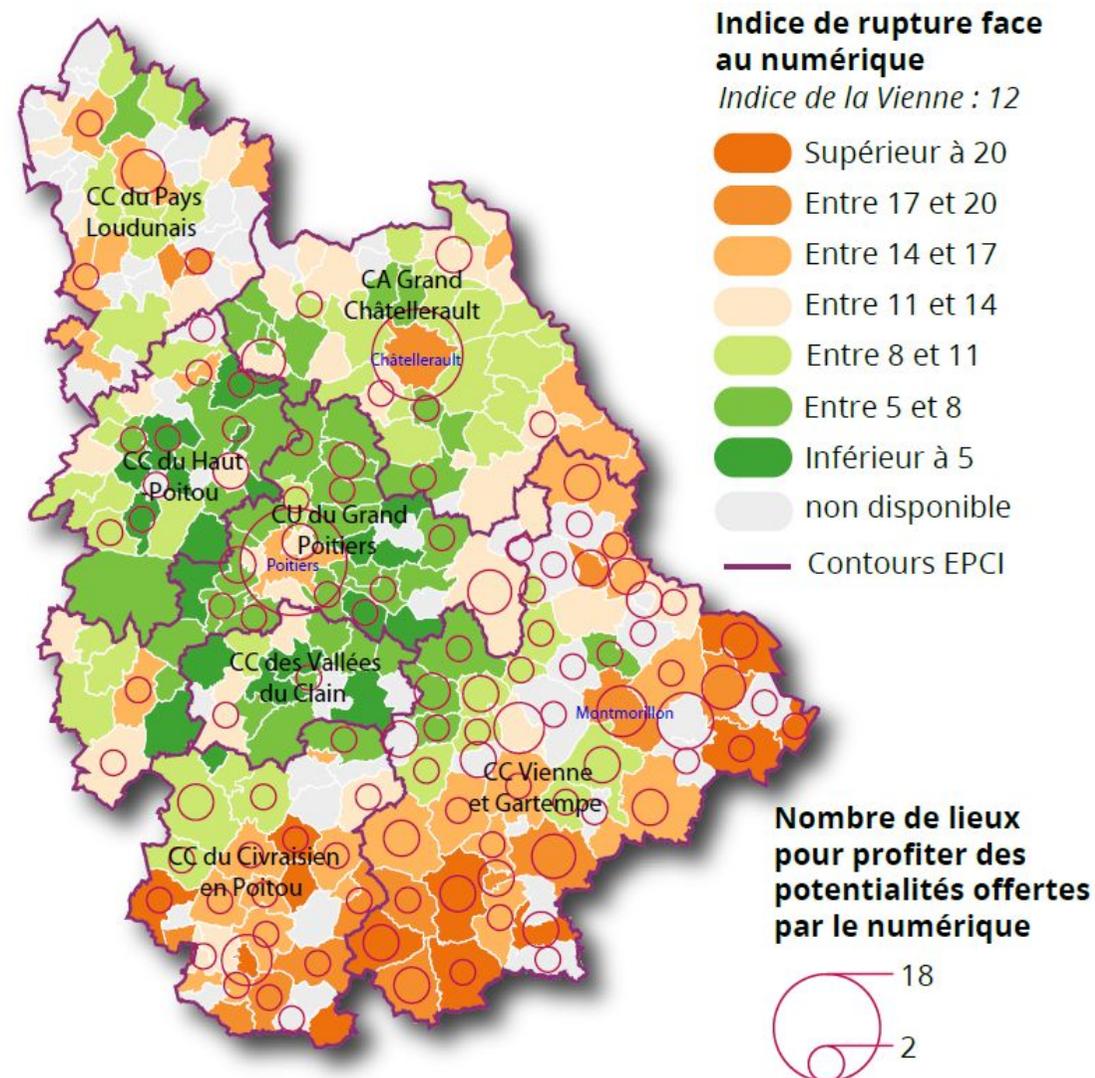
Le numérique est aujourd'hui central dans les sociétés contemporaines et dans les métiers actuels et rares sont encore les métiers qui ne comprennent pas une dimension numérique.

En outre, **le numérique est un volet central aujourd'hui dans les loisirs, l'accès à la culture, où à l'information.**

Ne pas maîtriser ou savoir se servir de cet outil est aujourd'hui **un frein majeur pour participer pleinement à la vie sociale et économique contemporaine.**

La carte ci-contre présente les lieux dans lesquels il est possible de se former à **ces différentes potentialités.**

Les **structures proposant de l'accompagnement à l'usage de ces potentialités sont présentes dans de nombreuses communes du département**, et là encore en particulier dans les zones fragiles de celui-ci.



LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Le tableau ci-dessous donne à voir la répartition de l'offre par EPCI du département en nombre de structures recensées.

	Population	Indice de rupture face au numérique	Nombre de lieux d'inclusion numérique	Nombre de lieux pour 10 000 hab.	Accès et formation à l'outil numérique		Accompagnement aux démarches numériques		Profiter des potentialités offertes par le numérique	
					Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CC des Vallées du Clain	27069	7	4	1	2	50,0	4	100,0	2	50,0
CC du Haut-Poitou	41814	7	15	4	11	73,3	15	100,0	11	73,3
CU du Grand Poitiers	197277	11	65	3	38	58,5	62	95,4	38	58,5
CC du Civraisien en Poitou	26926	14	29	11	24	82,8	28	96,6	23	79,3
CC Vienne et Gartempe	38830	14	86	22	83	96,5	86	100,0	83	96,5
CA Grand Châtelleraut	83179	13	32	4	23	71,9	31	96,9	23	71,9
CC du Pays Loudunais	24290	13	10	4	6	60,0	10	100,0	6	60,0
La Vienne	439385	12	241	5	187	77,6	236	97,9	186	77,2
Nouvelle-Aquitaine	6069352	11	2 851	5	1 900	66,6	2 331	81,8	1 382	48,5

Valeur inférieure à celle de la Vienne

Valeur proche de celle de la Vienne

Valeur supérieure à celle de la Vienne

Note de lecture: 50% des lieux repérés d'inclusion numérique dans la CC des Vallées du Clain développent une offre liée à l'accès et à la formation à l'outil numérique. 100% réalisent de l'accompagnement aux démarches numériques.

- Dans une majorité d'EPCI, **l'offre d'accès et de formation à l'outil numérique est sous représentée** par rapport à la moyenne départementale à l'exception des **CC « Vienne et Gartempe »** et du **« Civraisien en Poitou »**.
- **L'accompagnement aux démarches numériques est un axe important d'intervention des structures locales puisqu'à l'échelle départementale quasi toutes les structures recensées dispensent ce type de services.** Cette offre est même proposée dans la totalité des lieux présents sur les CC des « Vallées du Clain », du « Haut Poitou » de « Vienne et Gartempe », ainsi que dans la CC du « Pays Loudunais ».
- Enfin, **l'offre relative aux potentialités offertes par le numérique est surreprésentée par rapport au département dans seulement une CC : « Vienne et Gartempe ».**

Conclusion



Cette étude est un **portrait de territoire sur la fragilité numérique** qui consiste à **objectiver puis caractériser les fragilités numériques locales**. Elle vise à identifier les zones géographiques et les publics particulièrement concernés par des situations d'exclusion numérique sur le territoire à un moment donné.

Elle informe et interroge la réalité locale et est à **mettre en discussion dans une optique plus qualitative**. Il s'agit donc d'un **outil d'aide à la décision, permettant de prendre conscience de la situation et de partager les enjeux locaux dans le but de développer des actions qui puissent répondre efficacement aux besoins**.

Elle vient donc nourrir les stratégies locales et aider à l'action par la confrontation entre les données et la réalité vécue par les partenaires et acteurs de terrain. Sa finalité est bien d'être **un support, un outil pour construire collectivement des réponses et contribuer au dialogue stratégique local en matière d'inclusion numérique**.

Dans le cas de la Vienne, retenons que :

- Le département de la **Vienne présente un indice de rupture face au numérique moins élevé qu'au niveau national**, mais **légèrement plus important qu'à l'échelle régionale** (12 dans le département, 11 en Nouvelle-Aquitaine, 15 au national) ;
- Le **département bénéficie d'une action locale dynamique en matière de médiation numérique**, grâce à un réseau d'acteurs présents sur l'ensemble des intercommunalités. Surtout, notons que **cette offre est présente dans les communes où la population est plus exposée a priori à la fragilité numérique**, traduisant ainsi une **adéquation certaine entre besoins et réponses**.
- **3 zones se distinguent concernant la fragilité vis-à-vis du numérique** : le cœur du département, les communes rurales du sud du département en bordure de la Charente et de la Haute Vienne, les communes du nord du département.

Les éléments à retenir par zones de territoires :

Le cœur du département

CU « Grand Poitiers », CA du « Haut Poitou », CC des « Vallées du Clain »

Cette zone présente le moins de populations exposées à la fragilité numérique (population active sur-représentée), à l'exception des communes urbaines (Poitiers et environs) dont la population est plus diverse et dans lesquelles se trouvent une majorité des QPV du département. Les CC du « Haut Poitou » et la CC « Vallées du Clain » présentent des indices peu élevés inférieurs à la moyenne départementale. L'offre de médiation numérique est présente dans ces secteurs et plutôt répartie de façon homogène dans cette zone.

Les communes rurales du sud du département

CC « Civraisien en Poitou », CC « Vienne et Gartempe »

La fragilité numérique est forte dans ces communes rurales, notamment en raison d'une population diverse présentant des fragilités fortes (classes 6 et 7). L'ensemble des indicateurs liés à la fragilité numérique sont surreprésentés (séniors, monoparents, bénéficiaires des minima sociaux, contrats précaires, personnes peu qualifiées). Néanmoins, dans ces zones, quelques communes présentent des indices de fragilité très faibles. L'offre d'accompagnement au numérique y est importante et répartie de façon très régulière.

Les communes du nord du département

CC Pays Loudunais, CA Grand Châtelleraut

Ces territoires sont caractérisés par leur diversité en matière de fragilité numérique. S'y trouvent des territoires aux fragilités significatives (souvent des communes urbaines comme Châtelleraut ou Loudun), coexistant avec des communes aux fragilités modérées voire faibles. L'offre de médiation numérique y est légèrement moins présente, mais se trouve souvent dans des communes aux fragilités significatives.

Les éléments à retenir de l'offre présente sur le département :

L'étude montre **toute la richesse de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée sur le département et témoigne de l'investissement des acteurs** de la Vienne sur ce sujet.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales), on obtient une **vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer**.

Plusieurs points sont donc à retenir :

- La Vienne se caractérise par **une offre importante et un maillage dense en matière d'offre d'accompagnement au numérique**.
- Cette offre est répartie **de façon plutôt homogène dans les communes du département et en cohérence a priori avec les besoins potentiels**. C'est un atout majeur du territoire.
- **Quelque soit le type de structure étudiée, une même géographie se dessine** : une offre **plutôt dense dans les zones fragiles, une offre non négligeable en volume dans le centre du département, une offre plus dispersée dans le nord ouest** du département, mais néanmoins **présente dans les communes présentant des fragilités potentielles**.
- Il faut enfin noter que **l'engagement dans l'accompagnement aux démarches administratives en ligne est important puisque la quasi-totalité des structures développe ce type de services**. A contrario, **l'offre liée à la formation de base, ainsi que celle liée aux potentialités numériques est moins fréquemment représentée** dans les différentes communautés de communes du département.

Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire :

Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

- Les populations potentiellement fragiles face au numérique (populations séniors, minima sociaux, peu diplômés, immigrés et jeunes sans emploi) sont principalement situées dans les zones rurales du département.
 - *Quels modes d'actions adopter pour ce type de populations concernés par des problématiques d'isolement et de manque de mobilité ?*
- Les populations urbaines et les habitants des QPV présentent des profils très divers souvent en fragilité sur le marché du travail.
 - *Comment travailler auprès de ces publics de façon à proposer des parcours qui conjuguent de façon complémentaires les différents types d'accompagnement ?*
- Le maillage de l'offre, réparti de façon cohérente sur le département, est un atout majeur.
 - *Comment conforter et coordonner cette offre existante et le maillage actuel ?*
- Les réponses en matière de formation aux compétences de bases ou aux potentialités offertes par le numérique sont souvent sous représentées dans une partie des EPCI du département.
 - *Au-delà de l'atout lié au volume de l'offre, est-ce que le contenu de cette offre est-il bien approprié aux besoins rencontrés par les publics en fragilité numérique ? est-elle bien connue ?*

Annexes

- Source de données utilisées
- Méthodologie de l'indice
- Méthodologie de la typologie de territoire
- Méthodologie du recensement de l'offre



LE RECENSEMENT DE L'INSEE (RP)

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

-Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

-Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1^{er} juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1). Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Dernières données disponibles : 2021

AUTRE SOURCE DE DONNÉES

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) :

Les données sur les minima sociaux Caf proviennent des fichiers des caisses d'allocations familiales. Le champ est celui de l'ensemble des foyers allocataires ayant un droit versable à au moins une prestation au cours du mois de décembre, ou à une prestation versée en une seule fois (par exemple prime de naissance) au cours de l'année.

Dernière donnée disponible : 31/12/2021.

QU'EST-CE QU'UN QUARTIER PRIORITAIRE ?

Les quartiers prioritaires (QP) sont aussi appelés les quartiers de la politique de la ville. Ce sont les territoires où s'applique la politique visant à réduire les écarts de développement avec les autres territoires.

Ces quartiers sont par définition ceux où les revenus sont les plus faibles. Les limites des quartiers ont été définies en se basant sur les revenus perçus en 2011. Depuis 2015, ils remplacent les zones urbaines sensibles (Zus).

Ces 1 436 quartiers regroupent plus de 5 millions de personnes, soit 8% de la population française. Leur taille varie de manière très importante, de moins de 1 000 à 180 000 habitants pour le plus important en Seine Saint-Denis. Les quartiers de la politique de la ville sont présents dans toutes les régions françaises, y compris dans les départements et régions d'Outre-Mer.

Dans ces quartiers, la part de la population pauvre est élevée, autour de 40%. Mais ils ne regroupent qu'une faible partie de la population. Au total, la très grande majorité des personnes pauvres vivent en dehors des quartiers prioritaires. Ces quartiers ont pour spécificités d'avoir une population à faible niveau de vie, mais aussi de ne pas ou faiblement accueillir de ménages aisés ou très aisés.

Pour cette étude les quartiers prioritaires ont été approchés avec l'iris, les données n'étant pas disponible aux contours exacts de ces QP.

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs :

- l'âge,
- le niveau de formation,
- l'activité professionnelle,
- les minima sociaux,
- l'immigration.

En fonction de la réalité des territoires, une valeur indiquant la fragilité de ses habitants est calculée. Le baromètre global correspond à la somme des notes. Plus cet indice est fort et plus le territoire est fragile.

Au total 5 indicateurs forment l'indice de rupture face au numérique tous notés de 0 à 5.

La note maximale possible est donc 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique.

La valeur de référence pour la France métropolitaine vaut 15.

Note : si l'un des indicateurs composant n'est pas disponible (absence de données/secret statistique), l'indice ne peut pas être calculé (ND).

Les données caractéristiques du dynamisme socio- économique des communes (Variables continues actives) :

- Part des moins de 20 ans dans la population
- Part des 20-24 ans dans la population
- Part des 20-39 ans dans la population
- Part des 40-59 ans dans la population
- Part des 60-74 ans dans la population
- Part des 75 ans et plus dans la population
- Part des personnes seules parmi les ménages
- Part des familles monoparentales parmi les ménages
- Part des couples avec enf. parmi les ménages
- Part des couples sans enf. parmi les ménages
- Part des propriétaires parmi les résidences principales
- Part des logements sociaux parmi les résidences principales
- Taux d'activité des 15-64 ans
- Taux d'activité des 55-64 ans
- Part des cadres parmi les actifs occupés
- Part des employés parmi les actifs occupés
- Part des ouvriers parmi les actifs occupés
- Part des salariés à temps partiel
- Part des salariés en contrat précaire
- L'indice de chômage (catégories ABC)
- Taux d'évolution de la population
- Niveau de vie médian
- Densité d'habitants
- Part des emplois du secteur agricole
- Part des emplois du secteur de l'industrie
- Part des emplois du secteur du commerce
- Part des emplois du secteur de l'administration
- Part des locaux éligibles au mieux au dsl
- Part des locaux éligibles au mieux à la fibre

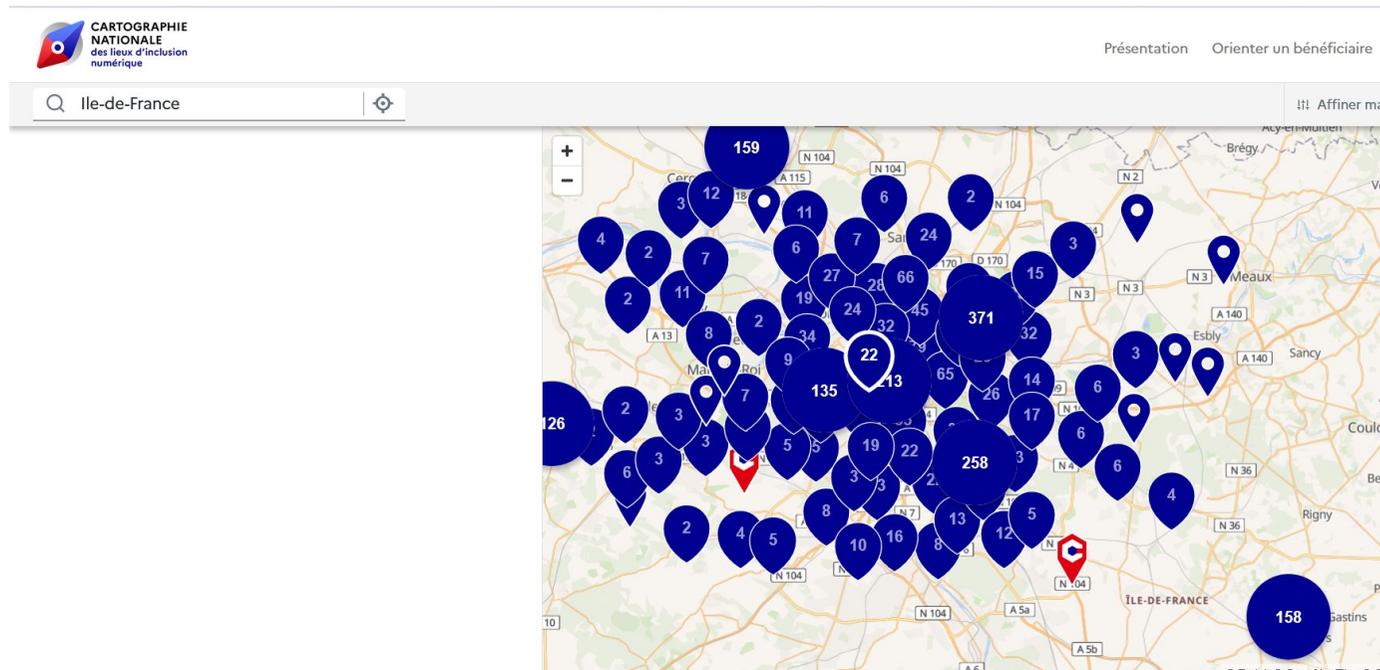
Ainsi que les 5 indicateurs de l'indice de rupture face au numérique :

- Part des bas niveau de formation
- Part des immigré(e)s
- Part de population sans emploi
- Part des bénéficiaires des minima sociaux
- Part des 70 ans et plus

Méthodologie du recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Issue d'une démarche nationale menée en 2023, cette base alimentée par les remontées de terrain des acteurs locaux, recense à l'échelle du pays environ 18 000 lieux dédiés à l'inclusion numérique.



Y sont classés les lieux effectuant des actions concourant à la médiation numérique, selon leur emplacement géographique (à l'adresse) et le type de services proposés aux habitants.

Le COMPAS a exploité cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose au niveau local pour appréhender le secteur de la médiation numérique. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.



Contact :

Ugo SOUDRIE – Directeur d'études

ugo.soudrie@compas-tis.com

06 08 62 59 48

 [@compas_infos](https://twitter.com/compas_infos)  [@Compas](https://www.linkedin.com/company/compas)

www.lecompas.fr

Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain